



Schola europaea

Bureau du Secrétaire général

Bruxelles, le 2 juillet 2020
2020-07-LD-1-fr AB

A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE DES ECOLES EUROPEENNES

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Concerne : Préparation de l'année scolaire 2020-2021

La pandémie de COVID-19 a fortement marqué le deuxième semestre de l'année scolaire 2019-2020.

Les écoles ont dû suspendre l'enseignement et l'apprentissage *in situ* à la fin février ou au début mars, selon les cas.

Elles n'ont pu progressivement reprendre l'enseignement *in situ* que ces dernières semaines. Les Ecoles européennes d'Alicante et de Varèse ont dû suspendre l'enseignement *in situ* jusqu'à la fin de l'année scolaire en raison des mesures de confinement nationales.

Cette période a été difficile pour nous tous, élèves, parents, personnel enseignant et administratif et membres de la direction. Nous sommes reconnaissants envers toutes les parties prenantes pour leur engagement, et nous vous remercions toutes et tous pour les efforts que vous avez consentis.

Le moment est venu d'analyser ce qui s'est bien passé et les domaines dans lesquels les Ecoles européennes doivent s'améliorer afin d'être prêtes pour l'année scolaire à venir, qui commence dans deux mois.

Le Comité pédagogique mixte a donné mandat à une « Task Force » multidisciplinaire, « Préparation de l'année scolaire 2020-2021 », composée d'inspecteurs nationaux, de représentants des Directeurs, de membres du Bureau du Secrétaire général et de représentants d'Interparents, du personnel enseignant, des Ecoles européennes agréées et de la Commission européenne, d'analyser les risques liés à la rentrée scolaire à venir et de présenter au Conseil supérieur, d'ici la fin juillet, des propositions concrètes pour atténuer les risques identifiés, afin de faire en sorte que la rentrée scolaire se passe sans encombre.

La Task Force base son analyse sur trois scénarios potentiels :

Scénario 1 : La reprise de l'enseignement *in situ* dans toutes les écoles est la règle, mais elle s'accompagne de restrictions pour le personnel vulnérable (inspecteurs

compris) et les élèves vulnérables, et de restrictions pour les membres du personnel et élèves contaminés.

Scénario 2 : La poursuite temporaire des mesures de confinement, qui ne permettent qu'à une partie de la population scolaire de participer à l'enseignement *in situ*.

Scénario 3 : La suspension temporaire de l'enseignement *in situ* pour l'ensemble de l'école ou pour des cycles complets.

Il importe de souligner que la principale hypothèse de travail est le scénario 1, soit un retour complet à l'enseignement et l'apprentissage *in situ* pour tous les enseignants et les élèves dès la rentrée scolaire, accompagné de quelques mesures de soutien pour les élèves et enseignants vulnérables.

Toutefois, les écoles doivent se préparer au cas où il faudrait prendre de nouvelles mesures de confinement en cours d'année scolaire dans certaines écoles ou pour certains groupes, ce qui obligerait ces écoles à passer du scénario 1 à un autre scénario.

Afin de faire face de manière satisfaisante à une telle situation, la Task Force se penchera, pour chacun des trois scénarios potentiels, sur les aspects suivants : assurance de la qualité, normes pédagogiques pour l'enseignement à distance, évaluation des élèves, formation et évaluation du personnel enseignant. Elle accordera une attention particulière au soutien éducatif, aux problèmes qu'engendrerait l'enseignement à distance au cycle maternel et primaire, et au soutien des élèves du cycle du Bac.

Enfin, la Task Force abordera les conditions-cadres d'un éventuel enseignement à distance et les aspects liés au budget, aux ressources humaines et à l'infrastructure informatique.

Grâce à l'expérience acquise ces derniers mois et aux mesures que la Task Force mettra au point, nous pourrons sans aucun doute faire en sorte que la rentrée scolaire se déroule sans encombre.

Nous vous informerons des propositions concrètes de la Task Force et des éventuelles décisions du Conseil supérieur dans le courant du mois d'août.

Au nom de la Task Force, je vous souhaite de bonnes vacances, ainsi qu'à votre famille.

Veillez agréer, chère Madame, cher Monsieur, mes plus sincères salutations.



Andreas BECKMANN

Secrétaire général adjoint des Ecoles européennes

c.c. : Chefs de délégation
Directeurs des Ecoles européennes
Directeurs des Ecoles européennes agréées
Membres du Conseil d'inspection
Président d'Interparents
Présidents des APEEE
CPIE
Représentants du PAS

Bureau du Secrétaire général des Ecoles européennes
Rue de la Science 23, 1040 Bruxelles – Belgique
Téléphone : +32 (0)2 895 26 11

<http://www.eursc.eu>

E-mail : OSG-SECRETARY-GENERAL@eursc.eu